



CENTRE DE RESSOURCE

LES DEMARCHES à L'EMBAUCHE dans une ASSOCIATION

Ateliers

Objectif

Autant les salariés associatifs ne sont pas de sous employés et de vrais professionnels, autant les employeurs associatifs sont de vrais employeurs et occupent des responsabilités dans toute leur complexité. Cette formation a pour objet de faire un tour d'horizon de l'ensemble des responsabilités du bénévole employeur afin de sécuriser et de prévenir les conflits ou les problèmes administratifs.

Contenu

- Comprendre les droits et les devoirs d'un employeur : notion de dirigeant et de gouvernance, le binôme salarié / direction.
- Appréhender les écrits encadrant la relation employeurs /salariés : contrat de travail, convention collective
- Clarifier juridiquement les rôles entre les employeurs associatifs et les salariés
- Proposer des modes d'organisation adaptés à partir d'un échange de pratiques et d'outils de structuration du lien social bénévoles / salariés : fiche de poste, délégation de pouvoirs

Intervenant

Dominique Ysnel – Entreprise & Développement

Date / Horaires / lieux

Atelier de 18h00 à 21h00 (3h00)

Le 16/05/2019

Espace Associatif Quimper Cornouaille – 53 Impasse de l'Odet – 29000 QUIMPER

Prix : Tarif libres.

Inscription : Par mail à mda@espace29.asso.fr